

TAXE D'APPRENTISSAGE

CODE UAI : 0610021S

LYCÉE JEAN GUÉHENNO

16 rue Pierre Huet

61 100 FLERS

02.33.65.80.40

ce.0610021s@ac-normandie.fr



Investissez pour votre avenir !

LE MOT DE LA PROVISEURE

Les contributions au titre de la taxe d'apprentissage représentent une part importante des ressources de notre établissement. Elles permettent notamment de renouveler, moderniser et maintenir les outils pédagogiques destinés à la formation de nos élèves et de nos étudiants.

Toutes ces dépenses, importantes, sont indispensables à une formation de qualité, innovante et répondant à vos besoins.

Au-delà de la collecte de la taxe d'apprentissage, nous restons bien entendu, à votre écoute pour construire ensemble des partenariats.

NOS ATOUTS

-  Un établissement en lien avec les entreprises pour mieux répondre à leurs besoins et à ceux du territoire.
-  Un nombre croissant de jeunes en apprentissage.
-  La possibilité d'accueillir des apprentis en intégration dans les formations existantes.

NOS FORMATIONS

PÔLE TERTIAIRE

Métiers de l'accueil, du commerce, de la gestion et du management du CAP au BTS.

PÔLE INDUSTRIEL

Métiers de l'automobile, de l'électricité, de la découpe et de l'emboutissage du CAP au BTS.

PÔLE SANITAIRE ET MÉDICAL

Baccalauréat professionnel dans le domaine de l'hygiène, de la propreté, de la stérilisation et un DTS en imagerie médicale.